

**Bureau des procédures environnementales**

---

**Commune de DUNKERQUE**

**AVIS D'OUVERTURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE  
AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

La société HARSCO METALS & MINERALS FRANCE, dont le siège social est situé à 1 rue Charles Fourier à 59760 GRANDE-SYNTHE, a déposé un dossier de porter-à-connaissance relatif à l'exploitation d'une unité de production d'additifs métallurgique par agglomération aux fins de tests de performances et validation pour son installation située au 2263 route du Silo à Grains sur le territoire de la commune de DUNKERQUE.

Cette demande est soumise à la participation du public par voie électronique **pendant 16 jours consécutifs, soit du jeudi 2 novembre au vendredi 17 novembre 2023 inclus**. Pendant toute la durée de la participation du public par voie électronique, le public pourra prendre connaissance du dossier de porter-à-connaissance sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>) et pourra formuler ses observations.

Ces observations pourront être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr](mailto:pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr), en précisant dans le sujet : dossier HARSCO METALS & MINERALS FRANCE à DUNKERQUE ;
- exceptionnellement, par voie postale à la préfecture du Nord – Bureau des procédures environnementales – 12 rue Jean sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE Cedex, jusqu'à la date de clôture de la participation du public par voie électronique, cachet de la poste faisant foi, en précisant sur l'enveloppe : Participation du public par voie électronique HARSCO METALS & MINERALS FRANCE à DUNKERQUE.

**L'utilisation de l'adresse par voie électronique ne permet pas de joindre des documents autre qu'au format PDF et de taille supérieure à 5 Mo, ni de respecter l'anonymat. Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées donc accessibles sur le site internet.**

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé de demande d'autorisation environnementale aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 **sur rendez-vous**.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de la société HARSCO METALS & MINERALS FRANCE à l'adresse 2263 route du Silo à Grains à 59140 DUNKERQUE et plus précisément à Monsieur Cyril FLORENTIN par téléphone : 06.81.94.91.83 ou par courriel : [cflorentin@harsco.com](mailto:cflorentin@harsco.com).

A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision de modification de l'autorisation environnementale éventuellement assortie de prescriptions complémentaires ou de refus au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.